



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Nancy, le mardi 4 février

# **Les décisions de la commission permanente de février 2025 du Département de Meurthe-et-Moselle**

## **PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

### **Une trentaine de projets d'habitat inclusif soutenus par le Département**

Le développement de l'habitat inclusif est facilité par l'aide sociale départementale « Aide à la Vie Partagée » qui entre au 1<sup>er</sup> janvier 2025 en phase de généralisation par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Cette aide cofinancée par le Département et la CNSA est versée directement à la personne morale chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée de l'habitat.

Précurseur, le Département de Meurthe-et-Moselle recense aujourd'hui une trentaine de projets d'habitat inclusif pour une capacité d'accueil de 265 résidents : 133 places programmées pour personnes âgées de 65 ans et plus ; 132 places pour personnes en situation de handicap. 18 de ces habitats sont déjà ouverts. L'ouverture des habitats restants s'échelonne de mars 2025 à octobre 2026. L'assemblée départementale vient de valider la programmation 2025. Celle-ci intègre le nouveau projet porté par l'association Ville et Services à Nancy, qui accueillera 13 personnes âgées d'ici l'an prochain. Également en projet, les habitats prévus à Val de Briey avec l'OHS de Lorraine, à Vézelize avec la Fondation Nicolas-Gridel et l'association *Nous vieillirons ensemble* dans le Saintois, à Gerbéviller avec l'ADMR, ou encore *Le quai de l'écluse* à Jarville, résidence portée par l'association Trisomie 21. La résidence Saint-Just portée par le CCAS de Villerupt ouvrira en mars 2025.

Un budget de près de 1,4 M€ est affecté à ce programme pour 2025.

## **PETITE ENFANCE**

### **Des places en crèches pour faciliter le retour à l'emploi**

Des places destinées aux personnes bénéficiant d'un accompagnement en insertion professionnelle : c'est ce qui s'engage pour celles et ceux freinés par la recherche d'un mode de garde pour leur enfant avant l'entrée à l'école maternelle. Le Département a

validé la labellisation en Meurthe-et-Moselle de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Elles accueilleront au minimum 20% d'enfants de moins de trois ans dont les parents sont demandeurs d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche d'emploi intensive. Un effort particulier sera apporté aux familles monoparentales, prioritairement lorsqu'elles résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. 3 structures ont été retenues pour expérimenter ce dispositif : 3 places au sein du multi-accueil Jeanine-Bodson (Plateau de Haye à Nancy), 5 places au sein du multi-accueil Louise-Delsart à proximité du quartier Haussonville (Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy), la halte-garderie les Moussaillons dans le quartier des Provinces à Laxou.

## **APPUI AUX TERRITOIRES**

### **Plus de 500 000 € pour soutenir la vie locale des territoires de Briey et de Terres de Lorraine**

L'équipement de la Salle Prévert à Hatrize, la réalisation d'une salle communale à Lubey, l'entretien de la toiture du Presbytère de Thumerville, l'aménagement de la rue Franchepré à Jœuf ou encore la réhabilitation en bibliothèque de l'ancienne trésorerie d'Audun-le-Roman sont quelques-uns des projets soutenus par le Département dans le territoire de Briey, au titre du dispositif Appui aux territoires 54. En Terres de Lorraine, les communes de Bois-de-Haye (groupe scolaire) et de Toul (requalification du stade Pont-Bernon) bénéficieront également du soutien de la collectivité. De son côté, l'association Fondation Lyautey, qui gère le Château de Thorey-Lyautey, a obtenu la prolongation d'une année de la convention de partenariat avec le Département pour la mise en œuvre de son projet scientifique et culturel.

## **EN BREF**

**Éducation à l'environnement.** Pour la quatrième année, le Département lance un appel à projets « éducation à l'environnement ». Cette nouvelle forme de partenariat avec le monde associatif et les collectivités permet de développer des programmes d'animations à l'initiative des partenaires dans l'ensemble des territoires du département, en complément de l'offre pédagogique de la Cité des Paysages. Le dispositif monte en puissance : 27 subventions en 2023, 28 en 2024 et 42 en vue pour 2025. Les dossiers sont à déposer avant le 2 mai 2025.

**Un contrat local de santé pour le Val de Lorraine.** Son périmètre d'action représente 133 communes, 4 communautés de communes et 119 545 habitants. Il a été élaboré à partir des besoins qualitatifs et quantitatifs établis par le diagnostic local de santé (DLS). Ses priorités : prévention, promotion de la santé et lutte contre les addictions

(nutrition, activité physique adaptée, vaccination, santé environnement, etc.), soins de proximité, coopération transfrontalière.

« **Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale** ». Le Département acte son adhésion en tant que membre fondateur à la nouvelle association créée pour valoriser les sites mémoriels et funéraires de la Grande Guerre (front ouest) inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. 4 sites meurthe-et-mosellans font partie de la liste officialisée le 23 septembre 2023 : la nécropole française et le cimetière militaire allemand de Pierrepont, le cimetière militaire américain de Thiaucourt et le carré des victimes civiles de Gerbéviller.

**Espace naturel sensible (ENS) à Bertrichamps.** Le Département va acquérir 4 hectares de parcelles appartenant à la commune de Bertrichamps, au titre de la gestion de l'ENS départemental. Les parcelles sont incluses dans le site Natura 2000 « Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la basse Saint-Jean » et « Vallée de la Meurthe sauvage de Bertrichamps à Moncel-lès-Lunéville ». Cela permettra d'agrandir la zone de protection et de maintien des milieux humides naturels. Ces terrains nécessitent une restauration écologique par régénération naturelle.